

## LE PROJET D'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL D'EPS

### *Le caractère obligatoire du projet d'enseignement optionnel d'EPS*

Les textes stipulent que la rédaction d'un projet d'enseignement optionnel d'EPS est obligatoire et qu'il doit être transmis à l'inspection pédagogique régionale d'EPS pour validation. Comme pour le projet pédagogique EPS, le projet d'enseignement optionnel doit être le fruit d'un travail collectif, si possible en relation avec des collègues d'autres disciplines. Il explicite les choix des objectifs et de l'organisation de l'enseignement en relation avec le projet d'établissement, le projet pédagogique EPS, le contexte local et les caractéristiques des élèves. Il s'appuie sur une analyse des appétences et des besoins des élèves. Dans la mesure où cet enseignement est au choix des élèves, il est essentiel que les contenus et les démarches de travail proposés aux élèves suscitent leur intérêt.

### *Les axes organisant un projet d'enseignement optionnel*

Un certain nombre d'académies se sont déjà organisées pour proposer aux établissements un cadre de conception du projet d'enseignement optionnel EPS. L'objet, dans cette ressource, n'est pas de proposer un cadre de plus, mais de préciser les éléments constitutifs d'un tel projet.

### Les objectifs de l'enseignement optionnel

Le projet :

- reprend, spécifie et, éventuellement, hiérarchise les 4 objectifs de cet enseignement énoncés dans le programme, en relation avec les objectifs du projet d'établissement et du projet pédagogique EPS ;
- précise la plus-value éducative attendue de l'enseignement optionnel (contribution au développement des compétences orales ou au projet d'orientation par exemple) ;
- décline et ordonne les objectifs sur les trois niveaux de classe ;
- justifie les choix en relation avec les caractéristiques des élèves.

### Les APSA supports de l'enseignement

Le projet :

- précise les APSA qui seront supports de l'enseignement pour chaque niveau de classe, éventuellement les choix possibles pour les élèves ;
- précise les organisations temporelles (répartition horaire hebdomadaire, durée des séquences, stages massés...) ;
- justifie les choix (en relation avec la programmation des APSA de l'enseignement commun, des spécificités locales, les caractéristiques des élèves...) ;
- spécifie les acquisitions attendues dans les APSA et leur complexification dans le cas d'un approfondissement (en lien avec les attendus de fin de lycée du programme d'enseignement commun, et en lien avec l'AFL spécifique de l'enseignement optionnel pour chaque niveau).

## Les thèmes d'étude

Le projet :

- précise les thèmes d'étude proposés dans les différents niveaux de classe ;
- énonce, pour chaque niveau de classe, les acquisitions attendues dans les thèmes d'étude proposés ;
- décrit la manière dont seront abordés ces thèmes (liens APSA-thèmes, démarches pédagogiques privilégiées, articulation entre les apports théoriques et pratiques, planning de séance et intervenants, exemples d'activités pédagogiques, ressources culturelles, scientifiques et technologiques potentielles, outils méthodologiques de recherche) ;
- précise, selon le niveau de classe, la production des élèves attendue (seconde), la nature du projet collectif à conduire par les élèves (première), l'étude à réaliser (terminale) ;
- éventuellement précise les partenariats envisagés (au sein de l'établissement avec d'autres disciplines, hors établissement).

## L'évaluation

Le projet :

- précise la part relative des AFL de l'enseignement commun et des AFL spécifiques à l'enseignement optionnel pour chacun des niveaux de classe dans l'évaluation ;
- présente les outils d'évaluation (pour les APSA et les productions élèves).

## Annexes

### Exemple de cadre synthétique de présentation du parcours de formation de l'élève sur le cursus du lycée

<p><b>SECONDE</b> Connaître, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une ou des APSA</p>	Thème(s) d'étude choisi(s) par les professeurs :
	APSA proposées, dans quel CA :
	Démarches pédagogiques envisagées :
	Production(s) des élèves envisagée(s) :
	Partenariat envisagé :

<p><b>PREMIERE</b> Élaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques, sportives, artistiques</p>	Thème(s) d'étude(s) proposé(s) :
	APSA proposées, dans quel CA :
	Démarches pédagogiques envisagées :
	Nature du projet collectif à conduire par les élèves :
	Partenariat envisagé :

<p><b>TERMINALE</b> Élaborer, mettre en œuvre, seul ou en groupe, une étude, liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des activités physiques sportives et artistiques et soutenir son dossier d'étude devant un jury</p>	Thèmes d'études proposés au choix des élèves :
	APSA proposées, dans quel CA :
	Démarches pédagogiques envisagées :
	Étude à réaliser en appui sur un dossier et une soutenance orale :
	Science d'appui et technologie choisies :
	Partenariat envisagé :

### Exemple de planning des travaux pour le travail d'un thème d'étude (niveau seconde)

Thème d'étude : APSA et développement durable	
Séance	Objectifs
1 <sup>e</sup> séance	Présentation des notions relatives au thème. Relation entre APSA et développement durable : quels enjeux ? « Qu'est-ce que le développement durable dans la pratique physique et sportive ? »
2 <sup>e</sup> séance	
3 <sup>e</sup> séance	Comment s'opérationnalise le développement durable dans la pratique sportive ? Études dans différents domaines du développement durable et exemples concrets de mises en œuvre dans le monde sportif.
4 <sup>e</sup> séance	
5 <sup>e</sup> séance	Réflexion : « Pour une pratique physique et sportive plus durable au sein de notre établissement ? »
6 <sup>e</sup> séance	
7 <sup>e</sup> séance	Réflexions et travail en groupe autour d'une thématique en lien avec sa pratique physique et/ ou avec le projet APPN de fin d'année.
8 <sup>e</sup> séance	
9 <sup>e</sup> séance	
10 <sup>e</sup> séance	Présentation des propositions

### Exemple d'activité pédagogique sur le thème « APSA et développement durable » (séance 3)

1. Donner un document énonçant les 17 objectifs de développement durable (ODD) établis par les États membres des Nations unies pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici 2030.
2. Par groupe, choisir 4 objectifs parmi ces 17, les expliquer, puis trouver un (des) lien(s) avec la pratique physique et sportive.